



Depuis le premier jour de mobilisation, le 19 janvier, à chaque journée d'action interprofessionnelle, c'est plus d'un million de manifestant.e.s, du secteur public comme du privé qui expriment leur opposition à la réforme gouvernementale des retraites injuste et brutale. Dans toute la France, les rassemblements et les manifestations ont atteint des niveaux massifs. La manifestation du samedi 11 février a été un succès total et complètement inédit dans notre pays.

Ces mobilisations sont la démonstration de la colère de la population après des mois d'inflation brutale des prix, de régression des salaires et de l'inaction de l'exécutif en matière de pouvoir d'achat. A l'Education Nationale, plus de 60 % des personnels étaient en grève dès les premières journées de mobilisation. A la PJJ, certains territoires ont atteint des chiffres record de grévistes alors que certains services ont été en grève à plus de 70 %. Certains collègues hésitent encore à se mettre dans la mobilisation, même s'ils.elles sont convaincu.es de la légitimité du combat et de l'importance du moment. Nous devons montrer à ce gouvernement Macron/Borne que leur projet de nous faire travailler toujours plus pour toujours moins est inacceptable. Plus de 66% des français.ses se disent totalement opposé.es-au choix du gouvernement de reculer l'âge de départ à la retraite à 64 ans.



MENSONGES DU GOUVERNEMENT / ACTE 1

Si on veut préserver le système de retraite par répartition, auquel nos concitoyens sont attachés, expliquait Elisabeth Borne, le 22 mai 2022 (dans La Tribune), il faudra progressivement travailler un peu plus longtemps. ». Nous faire croire que ce gouvernement veut préserver le système de retraite par répartition alors qu'il en détricote l'ensemble des droits individuels depuis qu'il est au pouvoir est une insulte à notre intelligence et notre histoire collective.

QUI PEUT ACCEPTER CELA ?



MENSONGES DU GOUVERNEMENT / ACTE 2

La promesse d'une retraite minimale à 1200 euros bruts, soit seulement 72 euros au-dessus du seuil de pauvreté, n'est qu'un leurre et un mensonge. Tout le monde a désormais compris que cela ne concerne que les carrières complètes avec 43 ans de cotisations donc pas les plus précaires, en particulier les femmes qui ont plus souvent que les hommes des carrières discontinues. A la PJJ, le corps des adjoint.es administratif.ves majoritairement féminisé

sera particulièrement touché. Le seront aussi de nombreuses familles que nous accompagnons car elles sont souvent en situation de précarité, particulièrement les femmes.

QUI PEUT ACCEPTER CELA ?



MENSONGES DU GOUVERNEMENT / ACTE 3

Les déclarations gouvernementales récentes sur le déficit des retraites, qui servent à justifier la réforme, sont largement fondées sur les projections d'excédent ou de déficit du système de retraites présentées par le COR dans son rapport de septembre 2022. Aujourd'hui, tout le monde a bien compris que le déficit du système de retraites a été artificiellement surévalué pour justifier la réforme, ce qui accentue les colères légitimes sur la justification de la réforme des retraites. Le COR lui-même le dit, le système de retraite n'est pas en danger. Pour financer les besoins de la société, ce sont les ménages, et singulièrement les plus modestes, qui sont mis à contribution. Alors que dans le même temps, l'argent coule à flots dans les poches des patrons du CAC 40 qui se gavent littéralement.

QUI PEUT ACCEPTER CELA ?

Comme l'a rappelé l'économiste Michael Zemmour, « *Les réformes passées - dont les effets vont encore s'accroître notamment avec l'allongement programmé à quarante-trois ans de cotisations - ont d'ores et déjà « mangé » plus de la totalité des gains d'espérance de vie au-delà de 60 ans, alors que les gains d'espérance de vie marquent le pas depuis deux décennies* ». En parvenant à ses fins, le gouvernement Borne confirmerait l'entrée dans un nouvel âge de la réforme des retraites : le temps de la réduction volontaire de la durée et du montant moyen des pensions.

La retraite se raccourcira toujours plus (avec un âge moyen de liquidation qui atteindrait 64 ans pour la génération 1976 selon le Conseil d'orientation des retraites [COR]) et pourrait redevenir un temps de déclassement social. A horizon de vingt-cinq ans, le niveau de vie des futur.es retraité.es risque de décrocher sensiblement du reste de la population. Avec une politique salariale de l'État, qui privilégie les primes (exclues du calcul des pensions) au salaire, c'est un avenir de misère qu'on veut nous préparer.

Il nous faut continuer de porter notre résistance et notre refus face à cette régression majeure. Le pouvoir a montré des signes de faiblesse en reconnaissant notamment l'impact brutal de la réforme à l'égard des femmes en particulier.

Le 7 mars sera une journée cruciale dans le rapport de forces que nous construisons collectivement depuis le 19 janvier. Le temps de l'humiliation doit finir. Partout, dans tous les services de la PJJ, les DT, DIR, l'AC, l'ENPJJ, prenons le temps d'en parler collectivement, initiions le débat dans vos réunions, car il s'agit d'enjeux professionnels et institutionnels. Ensemble préparons la grève.

Et le 8 mars continuons pour défendre les droits des femmes lors de la journée internationale.

Paris, le 23 février 2023